

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 10 novembre 2009 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Pierre COMPTE et Maurice PINKUS, vice-présidents, le président Bernard REMAUD étant en mission au Brésil, la Commission a

- approuvé le compte rendu de la séance plénière du 13 octobre 2009, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- pris connaissance du projet de programme du Colloque annuel qui aura lieu mardi 9 février 2010, de 9 heures à 17 heures 30, au Palais des congrès du Futuroscope. Il sera précédé d'un atelier international lundi 8 février à partir de 15 heures. La séance plénière mensuelle de la Commission aura lieu mercredi 10 février à Poitiers.
- autorisé le Président à signer une convention-cadre avec le Centre international d'études pédagogiques.
- désigné des rapporteurs pour différentes missions, hors suivi périodique.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique du Nord-Est (habilitation à compter de la rentrée 2010)

- **Région Lorraine – Académie de Nancy-Metz (suite)**

Institut national polytechnique de Lorraine (INPL):

École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux (EEIGM)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des matériaux de l'Institut national polytechnique de Lorraine*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre suivant d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Institut national polytechnique de Lorraine*, dans les 2 spécialités – *Agronomie – Industries alimentaires* - en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

École nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de l'Institut national polytechnique de Lorraine*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

École nationale supérieure de Géologie (ENSG)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de géologie de l'Institut national polytechnique de Lorraine*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

École nationale supérieure en génie des systèmes industriels (ENSGSI)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels de l'Institut national polytechnique de Lorraine*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

(AVIS N° 2009/11-01 – il sera associé aux avis N° 2009/10-04 relatif à l'École nationale supérieure des mines de Nancy et N° 2009/12-01 relatif à l'École nationale supérieure des industries chimiques)

2/ Suivi général des habilitations

Institut polytechnique de Bordeaux (IPB) :

Avis favorable à l'habilitation, pour 2 ans à partir de la rentrée 2009 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Bordeaux - École nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique, spécialité Sciences et techniques des aliments*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

La Commission prend acte que le renouvellement de l'habilitation en vue de préparer ce diplôme dans le cadre de la formation continue n'a pas été sollicité.

(AVIS N° 2009/11-02)

Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion:

Avis favorable au renouvellement, pour 2 ans à partir de la rentrée 2009 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé du Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion, spécialité Informatique pour la santé (nouvel intitulé)*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2009/11-03)

Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA Toulouse):

La Commission prend acte de la réflexion engagée dans l'Établissement en vue de proposer, dans le cadre du suivi périodique, une nouvelle offre de formation comportant notamment des spécialités plus larges mais moins nombreuses.

Dans ces conditions, elle donne un avis favorable à la prorogation pour 2 ans, à partir de la rentrée 2009 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, spécialité Génie industriel*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2009/11-04)

4/ Changement de nom d'un établissement :

École supérieure et d'application des transmissions (ESAT)

La Commission prend acte de la décision ministérielle du 14 mai 2009 par laquelle l'École supérieure et d'application des transmissions prend le nom d'**École des transmissions**. L'intitulé du diplôme délivré devient *Ingénieur diplômé de l'École des transmissions, spécialité Réseaux et télécommunications, ou spécialité Systèmes d'information*.

La Commission rappelle que le dernier recrutement d'officiers en vue de l'obtention d'un titre d'*Ingénieur diplômé* ayant eu lieu en septembre 2009, les derniers diplômés seront normalement délivrés en 2011.

(AVIS N° 2009/11-05)

André MORA